

Nouveau Programme national de renouvellement urbain des Tilleuls

Orientations programmatiques

- Réhabilitation et résidentialisation de près de 1 900 logements sociaux
- 900 logements démolis, et plus de la moitié reconstituée sur site
- Création de plus de 3 300 logements (accession libre, logements intermédiaires, logements sociaux en reconstitution)
- Extension du parc urbain et création d'un canal
- Rénovation et création d'équipements publics : maison de quartier, PMI, RAM, crèche
- Requalification de la voirie
- 3 300 m² de commerces et création d'une place de marché

Objectif du projet

Le projet de réaménagement du quartier des Tilleuls est classé Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU). Il a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des Tilleuls et d'introduire de la mixité urbaine dans ce quartier prioritaire de la politique de la ville.

Descriptif

Le projet vise à effectuer un renouvellement urbain total du grand ensemble des Tilleuls et à souligner la multifonctionnalité du quartier.

L'opération permettra de créer plus de 3 300 nouveaux logements destinés à l'accession à la propriété ou à du locatif intermédiaire. De plus, l'ensemble du parc de logement social non démolé sera réhabilité et résidentialisé. La construction de nouveaux logements en accession ainsi que la réhabilitation et la résidentialisation des logements sociaux existants permettra l'émergence d'une mixité sociale avec des bâtis de qualité pour tous les habitants du quartier.

Les espaces publics seront réaménagés, afin d'améliorer le quartier dans tous ses aspects. Au-delà du bâti qualitatif, des aménagements de la voirie et des espaces verts enrichiront le quartier.

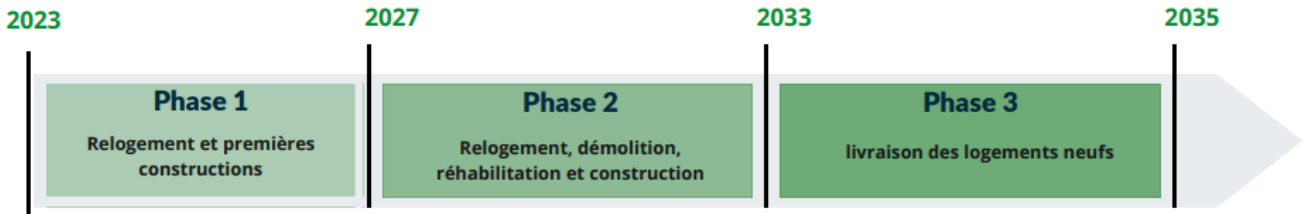
Concernant les aménagements paysagers du projet, celui-ci prévoit la création de nombreux espaces verts au sein du périmètre, notamment avec un mail planté qui bordera le futur canal. Ces aménagements intégreront et alimenteront la trame verte et bleue de la ville.

L'opération prévoit aussi la création ou la rénovation d'équipements publics sportifs, culturels, médicaux et scolaires. En effet, parmi eux, il y a déjà la création du groupe scolaire Chevalier-de-Saint-George ou encore la Maison des arts Martiaux. S'y ajoutera, la création d'une maison de santé, d'une nouvelle crèche, d'un relais petite enfance, d'une nouvelle PMI ainsi que la rénovation de la maison de quartier. Enfin, le quartier des Tilleuls bénéficiera d'une redynamisation commerciale grâce à l'implantation d'une place commerçante. Cette dernière sera structurée par des petits commerces ainsi qu'une enseigne commerciale, pour une superficie totale de 3 300 m².



Calendrier

- Phase 1 (2024-2027) : Relogement et premières constructions.
- Phase 2 (2027-2035) : Relogement, démolition, réhabilitation, construction et aménagements des espaces publics.



Frise chronologique de l'opération d'aménagement

Partenaires

- Établissement public territorial Paris Terres d'Envol (EPT).
- Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU).
- Les bailleurs sociaux : Seqens, Vilogia, Seine-Saint-Denis Habitat.



Plan synthèse de l'opération d'aménagement



Visuel d'introduction du projet

Focus

Le projet des Tilleuls se fera en plusieurs étapes, lorsque les premiers bâtiments seront réalisés, ils permettront le relogement d'habitants du quartier.

Ainsi, les anciens bâtiments pourront être détruits et les terrains libérés pourront accueillir de nouvelles constructions.

Ce processus se répétera jusqu'à ce que le projet soit entièrement réalisé.

À télécharger

 [Présentation projet Tilleuls](#)

4.34 Mo

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Mardi
14:00–17:30

Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Judi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi
09:00–11:45

Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45

Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Judi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).